**Aperçu de l’offre de soins psychosociale**

1. **Introduction**

Actuellement, durant l'épidémie COVID-19, on peut constater une augmentation des problèmes psychosociaux (enquête Sciensano). La menace persistante d'infection, l'insécurité financière et l'isolement social, peuvent entraîner une augmentation des troubles de panique et d'anxiété dus au risque d'infection ou de décès personnel ou d'autrui, de la dépression, des problèmes de comportement, des problèmes sociaux, de solitude ou la consommation excessive d'alcool, de somnifères ou de calmants pour tenter de faire face à la situation, ainsi que les risques d'une augmentation des tentatives de suicide. De plus, les prestataires de soins ainsi que le personnel des secteurs essentiels subissent un stress accru causé par la pression engendrée par le travail et par le risque d'infection.

* 1. ***Conseils de l’organisation mondiale de la Santé***

Afin d’être en mesure de pouvoir répondre à l’augmentation des problèmes psychosociaux, l'Organisation Mondiale de la Santé[[1]](#footnote-1) (OMS) recommande une approche nationale uniforme pour organiser **l’offre en matière de soins psychosociaux**. Premièrement, l'OMS souligne que l'offre de soins généraliste devrait être renforcée autant que possible et que de nouvelles initiatives devraient être intégrées dans ces structures (schéma: aperçu de l'offre de soins généralistes pour les soins en santé mentale ambulatoires[[2]](#footnote-2)). Dans un second temps, l’OMS suggère de mettre en place une **structure d'orientation** pour aider les prestataires de soins de première ligne à assurer un filtre et une orientation adaptée vers les soins psychosociaux. De préférence, ce processus s’opérerait selon le principe des soins échelonnés "soins minimaux si possible et soins plus intensifs si nécessaire", ce serait la ligne de soins la plus élémentaire qui serait en mesure de prodiguer des soins adaptés en lien avec les besoins. La capacité (liste d'attente ou non) et l'expertise (soins généralistes ou spécialisés) peuvent servir de lignes directrices pour définir cette notion de soins adaptés. Troisièmement, il est nécessaire de proposer, de manière explicite, des "**soins aux prestataires de soins**" et de surveiller étroitement les autres groupes à risque.

**Schéma** : Aperçu schématique de l’offre de services ambulatoires généraux en santé mentale en lien avec les besoins de la population selon l'OMS

**PSY**

**Spécialisés**

**PSY Généralistes**

**Self help, soutien à la famille et à l’entourage**

**Structures de référence**

**Organismes d'information et de contrôle**

**non PSY Généralistes**

* 1. ***Une place importante pour le deuil***

Cette note reprend les différentes initiatives relatives aux soins en santé mentale. Les décès et l'impact des adieux aux proches pendant la pandémie rendent nécessaire un traitement/processus spécifique du deuil.

En effet, cette pandémie a rendu particulièrement pénibles les moments de la séparation et des adieux à un être cher. En raison du risque d'infection, les adieux aux proches, dans les centres de soins et les hôpitaux n’étaient pas toujours possibles. Bien que les moyens de communication numériques aient été utilisés, l'expérience s’est souvent avérée difficile à gérer. Comme pour d’autres crises, décrire le deuil comme un fait normal et lui donner une place est extrêmement important. La répartition des compétences implique que le gouvernement fédéral et les communautés doivent également se renforcer mutuellement dans ce domaine.

1.2.1 Le deuil collectif (macro)

Tenant compte de l'expérience acquise lors des crises précédentes, le gouvernement fédéral (la Chancellerie) aura en charge le deuil collectif. Plus précisément, le gouvernement fédéral sera responsable :

* De l’annonce d’un jour de deuil national,
* Du choix d’une personne unificatrice (fédératrice) pour cette journée,
* De l’édification (éventuelle) d'un monument,
* De prendre des dispositions avec les médias pour rendre ce moment le plus visible possible.

1.2.2 Le suivi et le deuil au niveau individuel (micro et méso)

Le deuil à un niveau individuel et/ou méso sera, selon la répartition des compétences, pris en charge par les régions et les communautés. À cette fin, les actions suivantes pourraient être prévues, respectivement pour :

a. Région de Bruxelles-Capitale

b. Flandre

c. Région wallonne

d. Communauté germanophone

1. **Les actions initiées par le fédéral et les entités fédérées**

**

* 1. ***Les actions initiées par le Fédéral***
		1. Psychologues cliniciens de première ligne

En janvier 2019, sous l'impulsion du gouvernement fédéral et conformément aux recommandations de l’OMS, le Comité de l'assurance de l'INAMI a approuvé une convention (budget 22,5 millions € ) qui permet le remboursement des séances ambulatoires chez des psychologues cliniciens et des orthopédagogues cliniciens conventionnés. Dans un pays où les soins spécialisés constituent l’offre principale en santé mentale et suite aux recommandations de l’OMS, les soins psychologiques de première ligne (SPPL) constituent une offre nécessaire et complémentaire. L'objectif de cette prise en charge est la prévention, la détection précoce et l'intervention auprès des personnes souffrant d'un mal-être psychologique temporaire, afin d'éviter que des problèmes légers ou modérés n'évoluent vers une pathologie chronique et complexe. Pour répondre à l'augmentation des problèmes psychosociaux liés à la pandémie COVID-19, une extension des soins psychologiques de première ligne remboursés, à l'ensemble de la population (incluant le personnel soignant) a été approuvée. Plus concrètement, un budget additionnel d’un total de 16,7 millions d’€ (actuellement prévu jusqu’au 31/12/2020) permet (i) aux enfants et adolescents ainsi qu’aux (ii) personnes de plus de 65 ans de consulter un professionnel de première ligne pour des problématiques parmi les plus prévalentes au sein de la population, à savoir, les problèmes de stress-anxiété, d’humeur dépressive auxquelles s’ajoutent respectivement (i) les problèmes de comportement et problèmes sociaux ainsi que (ii) la surconsommation d’alcool ou de somnifères- calmants. Cette offre sera accessible dès le 01 juin 2020.

L’ offre SPPL peut jouer un rôle central au niveau familial et socio-professionnel. A ce sujet, notons l’importance d’une bonne collaboration entre les psychologues/orthopédagogues cliniciens de première ligne et les services externes de prévention, ainsi que les médecins du travail.

L’usager peut bénéficier de 4 séances (renouvelable une fois, soit max 8 séances annuelles) auprès d’un professionnel immédiatement et facilement accessible, après recommandation par le médecin (généraliste, (pédo)psychiatre, pédiatre, gériatre, médecin du travail). La consultation à distance par vidéo est également possible[[3]](#footnote-3). Par séance, le psychologue/orthopédagogue conventionné est rémunéré 61,17 € (prise en charge de 60 min) ou 45,88 € (rendez-vous de suivi de 45 min), dont la quote-part de l’usager s’élève à 11,20 € (4 € en cas d'intervention majorée). Pour plus d’information : [www.psy107.be](http://www.psy107.be); carte interactive : <http://bit.ly/trouverunppl> ou <http://bit.ly/eenelpzoeken>.

* + 1. Remboursement des vidéo-consultations par les psychiatres :

Afin d’assurer la continuité des soins et le soutien des usagers, une nomenclature spécifique a été créée pour les consultations par visio-conférence.[[4]](#footnote-4)

* + 1. Normes équipes mobiles vidéo-consultations :

Respectant les avis de la cellule de crise du SPF Santé Publique, les équipes mobiles ont adapté leurs outils de communication en donnant la priorité à la visio-conférence ou encore à la téléconsultation. Le face à face est maintenu pour les situations qui le nécessitent en respectant les normes de sécurité en vigueur.

* + 1. Post-traitement possible à distance par les hôpitaux psychiatriques[[5]](#footnote-5)

L'objectif de cette mesure est de pouvoir offrir aux patients, qui normalement se rendaient à l'hôpital pour des consultations ambulatoires, les soins nécessaires en vue d'un traitement de suivi. L’INAMI a donc élaboré, en concertation avec les organisations faîtières hospitalières et les mutuelles, les adaptations nécessaires au sein de la Commission de conventions prévue à cet effet pour assurer cette continuité des soins.

* + 1. Adaptations pour une hospitalisation de jour/nuit dans les services hospitaliers psychiatriques (HP + SPHG)[[6]](#footnote-6)

Même objectif que dans le point précédent : pour les patients qui recevaient normalement des soins via une hospitalisation de jour ou de nuit (médicamenteuse, psychothérapeutique, ...), l'hôpital était censé dispenser ces soins, ce qui était également essentiels pour la continuité de l'accès aux soins. L’INAMI, en concertations avec les organisations faîtières hospitalières et les mutuelles, a procédé aux modifications nécessaires lors de la Commission de conventions prévue à cet effet.

* 1. ***Les actions initiées par les régions et les communautés***
		1. La région wallonne

Initiatives et mesures prises pour la santé mentale par le Gouvernement Wallon et le Cabinet de

Madame la Ministre Christie MORREALE en collaboration avec l’AVIQ



* **Ouverture de la ligne verte AVIQ** :

Mise en place d’un soutien et d’une écoute gratuite à l’attention des professionnels de l’aide et du soin.

**Objectifs**:

* + - * Mettre à disposition, de l’ensemble des professionnels des institutions d’aide et du soins concernés directement ou pas par l’épidémie, un dispositif d’écoute par des psychologues bénévoles des Services de SM (service gratuit et collaboration de la FEWASSM).
			* Les services offerts par ce dispositif permettraient de réaliser, outre une écoute active de la situation mentale du professionnel (de soins et/ou autres), de faire baisser la pression, les angoisses, et surtout de rassurer, voire au besoin orienter vers des services spécialisés.
* **Renforcement des numéros verts 1718 :**

Call Center qui permet une écoute active des demandes psycho-sociales au sens très large. Des réponses sont apportées ou des numéros de contacts sont renseignés pour répondre adéquatement aux problématiques rencontrées.

* + - * Soucieuse du sort de nombreux citoyens touchés par la crise du covid-19, la Wallonie met en place un service d’aide aux citoyens confrontés à des urgences sociales, et ce via deux canaux : le renforcement des numéros verts 1718 (pour les francophones) et 1719 (pour les germanophones) et la mise à disposition de FAQ spécifiques sur le portail luttepauvrete.wallonie.be
* **Actualisation de l’offre de soins en santé mentale et assuétudes :**

Mise en commun et accès centralisé

Dans le cadre de la pandémie COVID-19, les dispositifs d’offre de soins en santé mentale et assuétudes se sont adaptés et ont évolué. À l’initiative de l’AViQ, en concertation avec le Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé, le SPF Santé Publique et les Centres de référence en santé mentale généraliste et spécialisé, les acteurs de santé mentale se sont **organisés par province** pour actualiser l’offre de soins en santé mentale et assuétudes en Wallonie et rendre celle-ci accessible via un seul point de contact URL.

Les acteurs sont les coordinations des Plates-formes de concertation en santé mentale (PFCSM), des réseaux « enfants/ados » et des réseaux « adultes », en collaboration avec les coordinateurs des réseaux assuétudes. Localement, d’autres acteurs se sont associés à cette démarche.

* Ce projet a pour objectif de faire connaitre et de rendre facilement accessible les informations relatives à l’offre de soins en santé mentale en Wallonie et particulièrement les nouvelles initiatives, et ce, au bénéfice de la première ligne d’aide et de soins et de tous les acteurs concernés (ex. médecins généralistes, services sociaux, aide à la jeunesse…). C’est l’occasion également de faire l’état des besoins spécifiques de manière locale et de communiquer entre partenaires wallons. La diffusion est centralisée et mise à jour très régulièrement (<http://www.cresam.be/offre-de-soins/>)
* **EMUW – Equipes Mobiles d’Urgence en Wallonie**

La Wallonie a mis en place des équipes mobiles d’urgence, en collaboration avec MSF et la Fédération des maisons médicales en vue de soutenir les MR/MRS et les institutions d’hébergement pour personnes en situation de handicap, lorsqu’elles font face à des clusters importants de COVID-19. Ces EMUW sont complétées par des équipes issues de l’audit et inspection de l’AVIQ. Elles sont activées par les Gouverneurs de Province, lorsqu’il y a plus de 10 cas suspects ou confirmés, et par l’AVIQ pour les clusters sous les 10 cas.

* Elles sont notamment composées de personnel de formation psychologique car la première attention de EMUW se porte sur l’état d’esprit des équipes et l’écoute.
* La méthodologie est fondée sur l’expérience de MSF, dans les situations de catastrophes humanitaires. MSF a d’ailleurs organisé un webinaire à propos de la santé mentale, avec le soutien de la Wallonie, à destination des acteurs wallons. Ces équipes seront suivies d’équipes AVIQ.

De manière spécifique, il est prévu un renfort psychologique à grande échelle : 141 psychologues en plus en Wallonie, pendant un an, pour aider les personnes, les familles et les professionnels.

Le développement du coronavirus a un impact considérable sur la santé mentale de la population, des professionnels de première ligne et, singulièrement, sur les personnes plus fragiles et isolées comme les résidents des maisons de repos ou du secteur du handicap par exemple.

Le confinement peut provoquer une détresse psychique terrible, de l’angoisse forte par rapport à la sensation d’impuissance face à la maladie. La mort qui frappe les familles ou le personnel des institutions, reste violente et difficile à accepter. L’impossibilité de rendre hommage au défunt rend aussi le deuil très compliqué.

Les experts sont unanimes, les dégâts psychiques et post-traumatiques représenteront un coût considérable sur la santé de la population.

C’est la raison pour laquelle, le gouvernement a décidé de renforcer, à grande échelle et dès aujourd’hui, le soutien psychologique à la population, aux professionnels et aux personnes en institution. Concrètement, les différents services de santé mentale de Wallonie pourront recruter au total 141 psychologues supplémentaires pour une durée d’un an. Ils seront chargés d’aider chaque personne qui en a besoin. Un montant total de 8,6 millions d’euros a été dégagé à cet égard.

* Les 65 Services de Santé mentale de Wallonie seront renforcés financièrement à hauteur de 4.740.000 euros pour permettre l’engagement de 79 psychologues à temps plein.
* Les 16 services de Soins psychiatriques à domicile apporteront leur soutien et expertises aux professionnels et résidents des maisons de repos et de soins psychiatriques. Pour remplir leurs missions, ces services seront renforcés de 48 psychologues Le montant total de ce renfort   s’élève à 3.024.000 euros.
* Les 13 Maisons de Soins Psychiatriques verront leurs équipes étoffées de 6,5 psychologues pour gérer les décompensations, les crises et les traumatismes engendrés par la crise COVID 19 dans une population extrêmement fragile aux problématiques psychiatriques aigues. Un budget de 390.000 euros a été dégagé à cet égard.
* Le Centre de Prévention du suicide et d’accompagnement pourra engager un psychologue supplémentaire pour assurer les entretiens psychologiques, l’accompagnement du deuil après suicide, l’écoute téléphonique…60.000 euros a été dégagé pour cela.
* Les 7 Cellules mobiles d’intervention (CMI) qui visent à favoriser l’inclusion des personnes en situation de handicap et à soutenir les équipes des milieux d’accueil et d'hébergement pourront engager deux psychologues supplémentaires. 7 psychologues viendront ainsi compléter les   équipes en place. Un budget de 420.000 euros sera débloqué.
* Soutien aux Maisons de Soins Psychiatriques

La prise en charge des soins psychiatriques se révèle plus lourde pour le personnel qui travaille aussi en situation de confinement ; l’épuisement des équipes est plus important au regard du suivi psychiatrique spécifique, de multiples crises et d’une violence exacerbée chez certains résidents.  Afin de soutenir le personnel, de renforcer les engagements mais aussi d’acheter du matériel complémentaire, etc. le gouvernement prévoit un forfait de 400€ par place agréée. Il s’agit d’une première aide exceptionnelle pour ce secteur également impacté par la crise Covid-19.

Le montant total de ce soutien s’élève à 315.200 euros.

* Soutien aux Centres de Revalidation Fonctionnelle de type résidentielle

Afin d’absorber les surcoûts dus à la gestion de la crise sanitaire COVID 19, une aide exceptionnelle de 400 euros par lit est octroyée à chacun des centres de revalidation fonctionnelle conventionnés avec l’AVIQ et offrant une prise en charge de type résidentielle

* + 1. La Fédération Wallonie-Bruxelles

La Fédération Wallonie-Bruxelles n’a pas de compétences directes concernant les soins de santé mentale. Des initiatives plus globales de soutien psycho-social se sont développées depuis le début de la crise sanitaire :

• **Communication et relais des numéros d’urgence et des services d’aide**

**Différents numéros** ont été relayés, notamment :

* Les équipes SOS Enfants afin de prévenir toute forme de maltraitance chez les enfants.
* SOS Parents afin de prévenir l’épuisement parental.
* La ligne Ecoute-Enfants (numéro 103) qui est un service répondant aux questions des enfants, des adolescents, mais aussi de toute personne qui s’interroge ou s’inquiète à propos d’elle-même ou éventuellement d’autrui lorsqu’un enfant est en cause.
* Live chat « *maintenant j’en parle* », site à destination des jeunes et dédié aux abus et violences sexuelles.

Une campagne commune du 103 Ecoute-Enfants, Child Focus et SOS Enfant sur les violences intrafamiliales à destination des enfants et des adolescents est diffusée depuis le 18 mai avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur les différentes chaînes de radio et de télévision de la RTBF, ainsi que sur les réseaux sociaux.

**Différentes communications auprès des professionnels du secteur ainsi que du grand public** afin d’apporter différents conseils :

Par exemple : ONE : aborder les émotions avec les enfants, idées d’activités, maintien du lien avec les proches, etc. Yapaka : « Parents – enfants confinés, comment ne pas péter les plombs ? »

• **Réponse aux besoins supplémentaires d’accueil d’urgence**

* Un service d’accueil spécialisé de la petite enfance (SASPE) temporaire a été mis en place pour accueillir 16 enfants de 0 à 7 ans.
* Quatre services d’accueil résidentiel temporaires ont été mis en place pour accueillir 39 enfants et jeunes de 3 à 18 ans.

• **Continuité des services d’accompagnement psycho-social des enfants/familles**

L’ONE a mis en place des mesures permettant le maintien des services aux enfants et à leurs familles, que ce soit par rapport à l’accompagnement des familles vulnérables ou le suivi de situations de maltraitance. L’objectif étant de maintenir le soutien et le travail de prévention afin de ne pas laisser la crise dégrader la situation de familles déjà fragilisées et minimiser ses impacts socio-sanitaires à long terme.

A titre d’exemple :

* Les consultations prénatales de quartier et hospitalières ont poursuivi leurs activités. Le suivi psycho-social s’effectue essentiellement par téléphone sauf pour les futures mères vulnérables.
* Les consultations pour enfants ont poursuivi certaines activités dont les activités aux vaccinations et les suivis renforcés médicaux et/ou psycho-sociaux.
* Les Equipes SOS Enfants et les Services d’accompagnement périnatal (SAP) ont poursuivi leurs activités. Les rencontres physiques avec les familles ou le réseau ont été réservées aux situations d’urgence. Chaque équipe a gardé contact avec les familles suivies, avec une attention particulière portées aux plus vulnérables, à risque. Les équipes constituent un espace d'écoute pour les familles et les enfants mis en difficultés par les mesures de confinement. Les équipes échangent également avec le réseau autour des situations (particulièrement avec le SAJ et le SPJ), surtout pour les cas les plus urgents.

Au même titre, l’aide à la jeunesse a veillé à ce que les services poursuivent leurs missions, que ce soit au niveau de la prévention, de l’accompagnement dans le milieu de vie ou de l’accueil au sein des structures résidentielles.

Les AMO (Services d'aide aux jeunes en milieu ouvert) et les MADO (maisons d’adolescents) ont mis tout en œuvre pour maintenir les contacts avec les jeunes et les familles les plus vulnérables.

Les services d’accompagnement dans le milieu de vie et les agents des SAJ et SPJ ont maintenu les contacts avec les enfants, les jeunes et leurs familles, via les moyens technologiques de communication (téléphone, visioconférence, réseaux sociaux, …). Dans les situations de crises et d’urgences, des visites en familles et/ou des rendez-vous en présentiels étaient organisés par les professionnels.

Quant aux services résidentiels, ils ont maintenu leur accueil, que ce soit pour les mineurs en danger ou les mineurs en conflit avec la loi. Il est à noter que l’absence de fréquentation des écoles a entrainé une nécessaire réorganisation de ces services qui ne sont pas dotés du personnel en suffisance pour assurer l’accueil durant les périodes scolaires. Nous avons donc autorisé la mutualisation du personnel entre services, et sollicité l’intervention du Fonds d’Urgence pour permettre le renfort de ces services à hauteur de 50 ETP.

Nous sommes également très préoccupés par l’impact des mesures de confinement sur le bien-être des enfants. Le Délégué général aux droits de l’enfant, des pédiatres et des acteurs de la santé mentale expriment également leurs inquiétudes.

Après 7 semaines de privation des contacts sociaux avec leurs pairs, de nombreux enfants, en particuliers les plus fragiles sur le plan socio-économique, ont un besoin essentiel de bénéficier d’une bulle d’air et d’un lieu tiers permettant de prendre le relais sur la sphère familiale.

Ainsi au niveau de l’accueil de la petite enfance, du 16 mars au 3 mai, les milieux d’accueil ont été maintenus ouverts par le Conseil National de Sécurité pour permettre l’accueil d’enfants dont les parents étaient en première ligne face à la gestion de l’épidémie, travaillaient dans des fonctions essentielles ou n’avaient pas d’alternative autre que la garde de leurs enfants par les grands-parents. C’était également le cas pour les enfants qui relèvent de situations sociales spécifiques ainsi que pour les enfants de parents qui relèvent eux-mêmes d’une situation sociale particulière.

A partir du 4 mai, tenant compte de la reprise de l’activité économique mais aussi de l’impact du confinement au sein des familles et du bien-être de l’enfant, le secteur est entré dans une nouvelle phase visant le retour progressif à une situation d’accueil de l’ensemble des enfants fréquentant les milieux d’accueil de la petite enfance.

Concernant les enfants en âge scolaire, un groupe de travail initié par le Délégué général aux droits de l’enfant, en collaboration avec les experts du GEES, planche actuellement à l’organisation de l’accueil des enfants au cours des prochaines semaines et durant les mois d’été, tenant compte des balises des experts sanitaires. Il est primordial, du point-de-vue du respect de leurs droits et d'abord de leur meilleur intérêt, de proposer autre chose qu’une simple « garderie ». Les dispositifs d’accueil doivent envisager l’enfant sous les trois axes de son développement : l’axe cognitif – en lui fournissant une stimulation cognitive qui lui correspond, l’axe socioaffectif – en lui permettant de renouer les liens sociaux avec ses pairs et d’autres adultes que sa famille, et l’axe physique – dans un contexte qui protège sa santé physique et mentale.

* + 1. Bruxelles COCOM et COCOF
1. **Résumé des mesures à Bruxelles**

**Mesures prises (uniquement sur le volet santé mentale, pas « social-santé ») :**

* Depuis le début de la crise, l’activité des services (COCOF – COCOM) a été maintenue, assurant la continuité des soins, conformément aux circulaires (FAQ), donc par téléphone et sur place si nécessaire ou encore lors des permanences que de nombreux services ont maintenues dans leurs locaux (en cas de crise ou de problématique complexe ingérable par téléphone).
* (26/03) Ont été évaluées, les pertes de recettes et les dépenses en matériel des services ambulatoires et résidentiels ainsi que les couts liés à la téléphonie : 2. 052. 512 € ont été pris en compte dans le budget des mesures d’aide au non marchand COVID1 pour amortir ces coups et les services sont en train de rentrer les dernières évaluations, à la lumière désormais des remboursements supplémentaires de l’INAMI pour les consultations psychiatriques. Des mesures ont aussi été prises pour compenser la baisse de l’activité facturable en MSP, IHP et pour les conventions de revalidation, financement des surcoûts des institutions dus au COVID-19 et les pertes de recettes sur base d’un forfait (250€/place pour MSP et IHP).
* (28/03) création d’une ligne téléphonique (LBFSM) de soutien aux professionnels et aux particuliers : un psychiatre, un psychologue et un assistant social disposés à répondre en soirée et durant les weekends (afin de compléter l’offre des services en heures et jours ouvrables). Info ici sur les aménagements cliniques adoptés par les services ambulatoires et sur la ligne : <https://lbfsm.be/>
* (14/04) Les SSM COCOM sont et ont été en contact avec plus d’une quarantaine de MR/MRS où ils proposent d’intervenir sur demande, celles qui sont évaluées chaque jour par le monitoring des besoins en MR. Ils rappellent donc les MR MRS qui évoquent des problèmes de santé mentale au sein de leur personnel ou chez leurs résidents afin d’intervenir selon les modalités adéquates après les premiers contacts.
* (14/04) Les SSM COCOM travaillent aussi en collaboration avec les « nouvelles » structures d’aide aux sans-abris portées par MSF et sont aussi disposés, ainsi que les SSM COCOF, à intervenir dans les structures intermédiaires de sortie d’hospitalisation.
* (27/04) accord de financement du Centre de Prévention Suicide pour engager une équipe clinique supplémentaire spécifiquement dédiée aux personnes porteuses du virus et isolées + aux proches endeuillés dans ces conditions difficiles (équipe spécialisée sur cette problématique et celle du trauma) (45.000€).
* (28/04) Création d’une ligne de suivi clinique par vidéo-call pour séniors, résidents et proches de résidents en MR et MRS. Le SSM ULB, en partenariat avec d’autres SSM COCOF (10.000€).
* Financement de l’équipe de télé-accueil pour renforcer leur dispositif de Chat – principalement utilisé par les jeunes publics, particulièrement affectés en cette période.
* (29/04) Création d’une équipe mobile assuétude/précarité/santé mentale interservices (DUNE, Lama, MASS, Réseau Hépatite C, Modus) bas seuil, outreach afin de renforcer le soutien et les soins pour toxicomanes (415.000€).
* (15/05) Le secteur ambulatoire de la santé mentale est actuellement en concertation afin d’entreprendre des actions cliniques et de prévention destinées aux jeunes publics, particulièrement affectés par la crise (800.000€).

Les mesures supplémentaires qui seront prises sont encore en cours de négociation :

Les principaux groupes cibles identifiés sont les jeunes, les femmes et les familles précaires, les soignants, les porteurs du COVID ; les proches en deuils, les résidents en MR et leur proche. Un renfort sera apporté aux équipes existantes et en particulier aux équipes ambulatoires et aux dispositifs cliniques mobiles mais nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur ces mesures ces mesures, plus structurelles.

1. **Initiatives SSM COCOF et Ligue + initiatives psychosociales en lien avec Santé mentale**
* **Assistance en ligne (téléphone ou chat) - appels anonymes (ponctuels) et communication d'informations (plus largement consulter la page « services à votre écoute » du site coronavirus.brussels :** [**https://coronavirus.brussels/index.php/services-a-votre-ecoute-en-cas-de-violence-soucis-psychiques/**](https://coronavirus.brussels/index.php/services-a-votre-ecoute-en-cas-de-violence-soucis-psychiques/)

|  |  |
| --- | --- |
| **Initiatives** | **Contacts – description**  |
| **Télé-accueil Bruxelles****+****Relais soir, nuit, WD et jours fériés en tournante avec les CTA wallons** | <https://tele-accueil-bruxelles.jimdosite.com/>+Ecoute violence conjugale : 0800 30 0 30 | 107 |
| **Centre de Prévention du suicide Bruxelles** | <https://www.preventionsuicide.be/fr/centre-de-pr%C3%A9vention-du-suicide.html> | 0800 32 123 |
| Ligne Ecoute **Faire Face au COVID (CPS)** | Faire Face au Covid-19 » : une plateforme de soutien et d’accompagnement psychologique pour les personnes endeuillées durant la crise du Covid-19 et privées des rites funéraires habituels.Lundi à vendredi de 9h30 à 12h30 et de 17h à 19h (jours ouvrables) | 0800 20 220 |
| Ligne Ecoute **Faire Front au COVID 5CPS** | « Faire Front Covid-19 » : une ligne d’écoute pour les proches des personnes malades ou isolées durant la crise du Covid-19. Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 17h à 19h ainsi que le samedi et le dimanche de 17h à 21h. | 0800 20 440 |
| **Ligue Bruxelloise de Santé Mentale** (**22 SSM** en tournante) | Permanences lundi à Vendredi soir de 17h à 22h et week-ends de 9h à 17H | 025 010127025 010128025 010129 |

* **Structures pour les demandes de prestataires de soins de première ligne concernant les problèmes psychosociaux des citoyens et des prestataires de soins.**
* La Ligue : centralisation et relais d’informations et mise à jour quotidienne sur site internet et newsletter

<https://lbfsm.be/hors-menu/covid-19-et-la-sante-mentale-bruxelloise.html>

* La Ligue : centralisation et informations sur les permanences des SSM Néerlandophones, bicommunautaires et francophones

Les services assurent la continuité des soins dans le contexte du confinement.

- Toutes les activités collectives sont annulées.

- La plupart des services ont stoppé ou très fortement limité les consultations en centre.

- L’accueil, l’écoute et l’entretien par téléphone ou vidéo sont généralisés.

- Les services sont à disposition du réseau d’aide et de soin pour un appui sur les questions de santé mentale.

- Du lundi au vendredi, en journée, les SSM sont joignables sur leurs lignes propres.

<https://lbfsm.be/hors-menu/covid-19-mesures-prises-par-les-ssm.html>

* La Ligue : 22 SSM francophones en tournante - permanences téléphoniques et accompagnement pour le public et les professionnels - lundi à vendredi soirs de 17h à 22h et week-ends de 9h à 17H au

**Tél : 025 01 01 27 - 025 01 01 28 - 025 01 01 29**

* **SSM ULB :** soutien psychologique aux résidents MR et MRS par téléphone ou visioconférence : **0800 21 020**
* **Recherche effectuée par La Ligue : impact du confinement Covid 19 sur les conditions de travail en SSM.**
* **Secteur Toxicomanie :**
* FEDITO- **HOTLINE « ASSUÉTUDES** » d’appui aux professionnels santé bruxellois :

Tél : **02/227 52 52**

<https://feditobxl.be/fr/2020/04/hotline-assuetudes-dappui-aux-professionnels-sante-bruxellois-02-227-52-52/>

* **Le Pelican asbl** :

Tél : **02/502 08 61**

Permanence téléphonique tous les jours de 9 à 16h30 via laquelle chaque personne (consommateurs ou entourage) peut avoir un entretien d’accueil par téléphone ou via la plateforme aide-alcool.be en ligne avec un psychologue de l’équipe du Pélican.

(alcool, drogues illicites, jeux, médicaments).

* **Quelques réflexions émanant du secteur Santé Mentale ambulatoire :**
* Le **manque de matériel en début de crise à rendu le travail compliqué.** Le travail à distance avec des personnes en souffrance dans leur lien à eux-mêmes et aux autres, est possible un temps mis comportent des limites. Il implique à un moment la reprise de contacts *in situ*. Les acteurs de la santé mentale ont besoin de matériel adéquat pour offrir des soins de santé mentale à la population. C’est une **condition *sine qua non***. Cela implique d’établir des filières fiables et durables, avec un cadre officiel clair sur les caractéristiques des produits utilisables, pour à l’avenir ne plus être pris au dépourvu.
* Les **téléconsultations** ont été mises en place par les services de santé mentale et par de nombreux autres acteurs : il faut pouvoir les visibiliser davantage.
* Les téléconsultations posent **des questions en matière d’intervention INAMI** : celle-ci a adapté le remboursement de certains appels mais les a assortis de conditions qui ne sont pas forcément adaptées aux situations de santé mentale. Ainsi, les consultations de plus de 30 minutes auprès d’un psychiatre doivent se faire avec vidéo : cette condition est problématique pour des personnes qui n’ont pas les moyens d’avoir le dispositif nécessaire, qui n’ont pas la capacité à utiliser de tels dispositifs ou qui les refusent car les vivant comme trop intrusifs ou trop menaçants. De même, l’utilisation de logiciels sécurisés de bout en bout peut se comprendre mais est inapplicable avec certaines personnes pour les mêmes raisons. À ce jour, l’INAMI n’a pas répondu à nos questions sur ces éléments.
* Il faut des **messages clairs** à la population, **concertés entre les niveaux de pouvoir** (pour éviter des annonces qui sont ensuite rejetées par d’autres décideurs comme cela a déjà été le cas) et avec les acteurs de terrain (pour que ces messages soient en phase avec les attentes de la population et avec leur application sur le terrain).
* **L’information au public sur l’aide en santé mentale doit être non-stigmatisante**, afin d’atténuer les mécanismes d’évitement, de tabou sur les enjeux individuels et collectifs de santé mentale.
* Il y a lieu d’une part de **renforcer les capacités de réponse des services en place** (les gens ont besoin d’être écoutés, de pouvoir exprimer leur vécu) et d’autre part de développer des dispositifs intersectoriels et de santé communautaire pour des réponses complémentaires à plus grande échelle (les gens ont besoin de refaire lien avec leurs voisins pour partager cette expérience et construire l’avenir)
* Mobiliser les **associations de quartier**, en partenariat avec les services d’aide, de soin et de promotion de la santé, ainsi que les communes pour traiter les enjeux sociaux et de santé dans les quartiers.
* Repérer et intégrer les **publics oubliés**, ceux qui sont les plus éloignés du soin.
* Des groupes de travail existent déjà et peuvent être mobilisés pour rassembler les expériences et travailler à la suite. Cela doit se faire à différents niveaux, **en privilégiant au maximum l’approche *bottom-up***. Partir des besoins du terrain, de façon lucide. Toute tentative de nier ou de minimiser la réalité sera suivie de conséquences lourdes bien plus dommageables et coûteuses pour la société.
* Enfin, l’épidémie actuelle rappelle combien les **déterminants de la santé (mentale) concernent aussi le social**. Les inégalités sociales génèrent des inégalités dans les ressources des personnes, à la fois matérielles et humaines, pour faire face à des problèmes de santé, a fortiori de santé mentale.
	+ 1. Communauté germanophone

**Aperçu des services de santé mentale proposés par la Communauté germanophone pendant la crise du Covid-19**

* **Parler**
	+ Corona-Hotline - numéro téléphonique d'assistance générale que les citoyens peuvent composer afin de poser toutes leurs questions en allemand sur le Covid-19.
	+ Telefonhilfe 108[[7]](#footnote-7) - similaire à Tele-Onthaal et Télé-Accueil. Cette offre est proposée par 40 bénévoles qui demeurent anonymes, sont soumis au secret professionnel et écoutent la personne en demande d'aide. Si nécessaire, ils vous orienteront vers des services plus spécialisés. Ce service est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
* **Parents et enfants**[[8]](#footnote-8)
	+ Jugendhilfedienst [[9]](#footnote-9)- pour les questions des enfants, des adolescents et des parents sur la vie quotidienne en famille.
	+ Beratungs- und Therapiezentrum [[10]](#footnote-10)- pour les questions sur les traumatismes et les peines de cœur / les problèmes psychogènes. Les consultations avec les psychologues, les pédopsychiatres, etc., sont organisées par vidéoconférence ou par téléphone. De plus, un service de garde est assuré par téléphone.
	+ Kaleido [[11]](#footnote-11)- pour des questions sur la grossesse, les enfants, les jeunes et leur développement sain. Des conseils sont dispensés par téléphone.
	+ Mobiles Team für Kinder und Jugendliche[[12]](#footnote-12) - accompagnement médical et psychosocial des enfants et adolescents atteints de maladies mentales et de leurs familles. La MT se déplace au domicile des personnes en demande d'aide et propose des solutions aux problèmes et un soutien psychosocial.
	+ Telefonhilfe 108
* **Pensées suicidaires**
	+ Telefonhilfe 108
	+ Begleit- und Therapiezentrum - Un contact téléphonique immédiat avec des psychologues et des conversations personnelles dans les locaux du BTZ sont proposés si la personne exprime des pensées suicidaires graves.
* **Violences domestiques**
	+ Police 101
	+ 112
	+ Accueil des victimes d'un fait pénal / Opferbetreuung des Justizhauses[[13]](#footnote-13)
	+ Telefonhilfe 108
	+ Begleit- und Therapiezentrum - assistance téléphonique et orientation vers d'autres services, si nécessaire.
	+ VOG Prisma[[14]](#footnote-14)- bureau de conseil psychosocial pour les femmes en situation de crise.
	+ Mobiles Team für Kinder und Jugendliche (voir ci-dessus)
	+ Jugendhilfedienst - ce service peut être contacté en cas de conflits familiaux (abus, violence). Un numéro de téléphone est à la disposition des enfants, adolescents et parents à la recherche d'une aide ; ils peuvent y demander une aide immédiate.
* **Soutien psychologique du personnel des soins de santé et des centres de soins résidentiels par :**
	+ Beratungs- und Therapiezentrum : consultations, conseils et un service téléphonique de garde que le personnel peut contacter afin de recevoir un soutien et des stratégies d'adaptation dans le contexte des situations stressantes auxquelles il est confronté dans son travail et résultant de la crise du Covid-19.
	+ Telefonhilfe: 108

De plus, dans le cadre de la transposition des réformes dans les SSM, nous œuvrons à l'élaboration d'un plan d'action relatif au bien-être mental de la population et du personnel des soins de santé et des centres de soins résidentiels de la Communauté germanophone. L'accent sera mis tant sur les mesures générales de bien-être mental que sur les mesures de bien-être mental afférentes au Coronavirus afin de lutter contre les conséquences de la crise du Covid-19.

**Mesures prises par le gouvernement pour soutenir les institutions :**

DÉCRET DE CRISE :[[15]](#footnote-15) [[16]](#footnote-16) [[17]](#footnote-17)

* Garantie de subvention et augmentation des liquidités pour les institutions subventionnées par la Communauté germanophone. Les institutions pour le bien-être mental sont également incluses.
* Fonds d'aide Corona pour les pertes de revenus et les dépenses supplémentaires : 10 000 000 euros de la dotation globale sont mis à la disposition du fonds de participation et de financement de la Communauté germanophone.
* Les institutions (bien-être mental) doivent présenter un rapport d'activités succinct pour 2020 décrivant les conséquences (financières) de la crise. Le rapport doit être soumis avant le 31.08.2020. Les mesures peuvent ainsi mieux répondre aux besoins individuels des institutions.
	+ 1. Gouvernement flamand



Un budget de 24,5 millions d'euros a été lié au plan d'action pour le bien-être mental « Zorgen voor Morgen ». Il s'agit d'un plan d'action de grande envergure, traitant des SSM, mais également du bien-être, de l'aide à la jeunesse, etc.

* Nous mènerons une campagne de communication axée sur les soins auto-administrés et la résilience. Nous nous concentrerons d'abord sur la population générale et, dans un deuxième temps, sur des groupes cibles spécifiques.
* Nous avons renforcé les lignes d'assistance téléphonique et en ligne à bas seuil (Télé-Accueil, Awel, 1712, 1813, Nupraatikerover) et la plate-forme d'information pour les jeunes WAT WAT, pour un total de 535 000 euros.
* Nous installons une fonction de chat de deuxième ligne au CGG, vers laquelle les personnes actives sur les canaux de chat de première ligne sont réorientées. Budget : environ 30 000 euros.
* En collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, nous finançons un projet dans lequel des journaux familiaux sont réalisés pour les résidents des centres de soins résidentiels. Investissement du Gouvernement flamand : 100.000 euros. Autres bonnes pratiques pour entretenir les contacts sociaux avec les personnes hébergées dans des centres : https://departementwvg.be/taskforce/goede-voorbeelden
* Nous mettrons tout en œuvre afin de proposer un soutien proactif aux prestataires de soins et aux travailleurs sociaux. Je ne peux chiffrer le budget étant donné que le modèle n'est pas encore finalisé.
* Seize ETP renforceront les points d'alerte de crise pour l'aide à la jeunesse. Nous renforcerons également l'accompagnement et l'accueil en temps de crise dans l'aide à la jeunesse ; je ne peux encore communiquer le budget y afférent.
* Nous renforçons l'accompagnement psychosocial de première ligne (CAW et JAC) pour un montant total de 3,4 millions d'euros. La répartition et l'engagement concrets doivent encore être décidés.
* Nous renforçons les diagnostics spécialisés et le traitement des problèmes psychiques pour un montant total de 3,3 millions d'euros. La répartition et l'engagement concrets doivent encore être décidés.

**III. Les actions initiées par les réseaux de soins en santé mentale et les réseaux de la nouvelle politique enfants/ados**

* 1. ***Renforcement et enrichissement de l’offre de soins généralistes au sein des réseaux de soins en santé mentale adultes et des réseaux de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents***

Pendant la crise COVID-19, la majorité de la population cherche d'abord à obtenir le soutien de **son entourage immédiat**. Les réseaux de soins en santé mentale adultes et les réseaux de la nouvelle politique de santé mentale enfants, adolescents renforcent cette base pendant la crise COVID-19 en diffusant des informations sur le renforcement de la résilience, la communication avec les enfants, le soutien aux collègues... (voir entre autres : www.info-coronavirus.be, …). Les initiatives **d’assistance de contacts ponctuels par téléphone ou par chat** sont importantes pour assurer une première offre de soins accessibles (1ère/2ème ligne).

Les citoyens présentant des problématiques psychosociales s'adresseront, en premier lieu, à des prestataires de soins primaires connus, tant dans un cadre somatique que psychologique (médecins généralistes, infirmières à domicile, pharmaciens, personnel des PMS, ...).

Pour répondre aux demandes de soins complexes chroniques et graves, des soins spécialisés tels que les services de santé mentale (SSM), les équipes mobiles ou des prestataires indépendants peuvent constituer des ressources appropriées (2ème ligne). Les services d'urgence peuvent répondre aux situations de crise. Divers réseaux renforcent ces structures de soins existantes en proposant **une offre d'assistance téléphonique** pour aider les prestataires de soins à filtrer les demandes de soins en santé mentale.

Des **"soins à l’attention des prestataires de soins"** sont proposés, de manière explicite, au sein des réseaux. Les groupes à risque tels que le personnel soignant ou le personnel des secteurs essentiels sont étroitement surveillés, soutenus et, si nécessaire, orientés. **Les services externes pour la prévention et la protection au travail** peuvent jouer un rôle dans ce domaine. Les centres de soins résidentiels sont gravement touchés par cette crise, c'est pourquoi une attention particulière est également accordée aux soins proposés par ces structures. Un troisième groupe à risque comprend les personnes qui présentent (ou qui sont rétablies) du COVID-19.

* 1. ***Sites internet des réseaux de soins en santé mentale adultes***

|  |  |
| --- | --- |
| **Réseaux/Netwerken**  | **Site internet/Website** |
| Namur - RSN | <http://www.reseausantenamur.be/> |
| Mons - Partenaires 107 | <http://www.reseaupartenaires107.be/> |
| Brabant Wallon - Réseau107 BW | <https://reseau107bw.be/> |
| Liège - Fusion Liège | <http://www.psy107liege.be/> |
| Luxembourg - Proxirélux | <http://www.reseau-proxirelux.be/> |
| Charleroi - Mosaïque | <https://www.reseaumosaique.be/> |
| Verviers - ReSme | <http://resme.be/> |
| Bruxelles | <http://www.107bru.be/node/5> |
| Noolim, Reling en Ligant | [www.ggzlimburg.be](http://www.ggzlimburg.be)  |
| KWADRAAT | <https://www.netwerkkwadraat.be/>  |
| Noord-West Vlaanderen | <http://www.netwerkggzregionw-vl.be/> |
| SaRA | <https://www.netwerksara.be/> |
| Zuid-West Vlaanderen | <https://www.psyzuid.be>  |
| Emergo | <https://www.netwerkemergo.be/> |
| PAKT | <http://www.pakt.be>/ |
| SAVHA | <https://www.savha.be>/  |
| ADS | <https://www.ggzads.be/> |
| DILETTI | <http://diletti.be/> |

* 1. ***Initiatives transversales spécifiques sur le territoire des réseaux de soins en santé mentale adultes***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Réseaux****Netwerken** | **Structures de référence****Verwijsstructuur** | **Région****Regio** | **Contact** | **Soins à l’attention des prestataires de soins****Zorg voor zorgverleners** |
| RSN Namur | Réseau Santé NamurRéseau santé Kirikou Plateforme Namuroise de concertation en santé mentale  |  | <http://coopsy.be/covid-19/>Actualisation de l’offre de soins + réunions online avec les partenaires |  |
| Réseau santé Namur | Procédures simplifiées vers les médecins généralistes (outil de communication) |
| Communication déconfinement pour les psy de première ligne | Brochure online psynam<http://psynam.be/wp-content/uploads/2020/04/PSYNAM_covid-avril_2020.pdf> |
| « On garde le contact »Ville de Namur |  |
| MonsPartenaires 107 | Réseau Partenaires 107 |  | <https://www.rheseau.be/liens-utiles/> |  |
| Centralisation des informations et des initiatives vers des structures de première lignes (collaboration entre réseaux adultes Mosaïque, Partenaires 107, enfants/ado, plateforme santé mentale …) | [www.enopsy.be](http://www.enopsy.be) |  |
| Réseau 107 BW | Réseaux enfants/ado + adultes | BW | Achat et cheminement matériels EM (masques en tissus, gels, …) |  |
| Partenariat réseau archipel et réseau adulte et plateforme santé / assuétudes |  | <https://reseau107bw.be/covid-19-et-confinement-numeros-utiles/> |  |
| Braine l’Alleux  | Commune | Ecoute tel02/854.08.00 |  |
| Wavre écoute | CommuneCPAS | [https://www.wavre.be/2020/mesures-et recommandations-coronavirus](https://www.wavre.be/2020/mesures-et%20recommandations-coronavirus)0800/12.027<https://wavre.be/wavrE-liens> |  |
| Point contact seniors Wavre | CPAS | 010 237 60 |  |
| Job-coach réseau 107 BW |  | 0472/19 62 50 ; anais.mathelot@lafabriquedupre.beLundi au vendredi de 9h00 à 17h00. |  |
| SOS Enfants ONE |  |  |  |
| SSM Nivelles |  | Lundi – vendredi 9h-17h 067/77.32.59Ligne écoute prof pour personnes âgées | Ecoute pour professionnels |
| Fusion Liège | Coordination de l’info pour l’initiative pilotée par le Crésam |  | Permanence sans rendez-vous : chaque lundi de 9h30 à 12h au CASS, rue Monulphe (en face du n°81) à 4000 Liège |  |
| Ville de Liège “pharmaciens et libraires confidents” |  |
| ISOSL écoute téléphonique | Orientation psychosociale 9h – 17h04/254.77.10[www.isosl.be](http://www.isosl.be) – onglet coronavirus |
| Collectif Astrid 2020 | Permanences médicales au parc Astrid (coordination du plan d’urgence SDF) |
| CHR Liège | SMUG service d’urgence psychiatrique |
| ProxiréluxLuxembourg | Réseaux adultes et E/ACréation d’une source d’info en santé mentale et assuétudes |  | Réunion par visio. Listing des services santé mentale assuétudes Fichier Excel + indication sur le fonctionnement des services (cfr coopsy) en cours |  |
| Réseaux adultes et EM | Écoute téléphonique plus large que le cadre (soutien style télé accueil) pour les professionnels . Soutien particulier pour les Home (soutien téléphonique première ligne pour les professionnels) |
| En coordination avec les 4 réseaux (adultes – enfants/ado- assuétudes- plateforme santé mentale ) | Communication vers le public général pour informer que les services sont toujours disponibles |
| MosaïqueCharleroi | Réseau Mosaïque associé au projet (intersectorialité) et support des EM |  | Reflex solidarité group facebook + rotary fonds pour colis alimentaires |  |
|  | Réseau enfant/adosPartenaires 107Plateforme santé mentale picarde /Hainaut (5 partenaires pas encore d’accord pour diffusion) |  | [www.enopsy.org](http://www.enopsy.org)Site en cours de construction |  |
| VerviersReSme | Interface (urgence sociale – colis alimentaires ) indépendant du réseau psy 107 |  |  |  |
| Bruxelles | Relais d’infos et veille à toutes les infos soient reprises (LBFSM , Fedito, …) |  |  |  |
| Plateforme de réflexion déconfinement |  |  |
| Numéro gratuit Région Bruxelles Capitale |  | 080035243 |
| Brusano | RBC | 02/880 29 80 <https://brusano.brussels/> |
| Fédito online assuétudes |  | 02 227 52 52[www.feditobxk.be](http://www.feditobxk.be) |
| LBFSM (SSM) |  | Permanences soirs et week-ends025010127025010128025010129 |
| SSM ULB soutien Séniors |  | 080021020 |
| Noolim, Reling en Ligant | Per ELZ\* een GGZ meldpunt ism CAW en CGGOverkoepelend CAW: 0800.13.500 | ELZ Noord-Limburg | 011/54.23.62 | Zelfde als burgers |
| ELZ West Limburg | 011/42.49.31 |
| ELZ Mid-West Limburg | 011/28.68.40 |
| ELZ Herkenrode | 011/27.42.98 |
| ELZ Haspengouw | 011/68.38.27 |
| ELZ ZOLim | 011/27.42.98 |
| ELZ Kemp en Duin | 089/32.97.77 |
| ELZ Maasland | 089/77.47.74 |
| Kwadraat | PZT- aanspreekpunt GGZ | ELZ Midden WVLELZ RITS | info@pztrit.be051 43 41 07 | Advies en coaching |
| ELZ Westhoek | info@pztieper.be0495 32 15 830498 10 31 60 |
| Noord-West Vlaanderen | Psychiatrisch expertiseteam | ELZ Brugge en WE40 | 050/44.67.70 | Zelfde als burgers |
| ELZ Oostkust en Houtland-Polder | 050/97.70.10 |
| ELZ Oostende-Bredene en Westkust-Polder  | 059/40.26.94 |
| SaRA | CAW: 0800 13 500 | In opstart |
| Zuid-West Vlaanderen | Vesta: 056 26 11 27 of info@vestazwvl.beCGG: 056 23 00 23 | Zelfde als burgers |
| Emergo | Emergo-knooppunt: 0471 804 826 of knooppunt@netwerkemergo.be | Zelfde als burgers |
| PAKT | Netwerkpunt: 092 16 74 70 of netwerkpunt@pakt.be | Zelfde als burgers |
| SAVHA | Consultdesk Geestelijke Gezondheidszorg Vlaams-Brabant: 02 425 17 70 (optie 1) of info@consultdeskggz.be (kinderen en jongeren: 02 425 17 70 (optie 2) of consultdesk@yuneco.be) of CAW Halle-Vilvoorde via 02 613 17 00 of info@cawhallevilvoorde.be | 026 13 17 15 |
| ADS | Advies en coaching: 0499/90 49 44 of advies.coaching@ggzads.be +  Website GG ADS ter ondersteuning<https://www.ggzads.be/informatie-mbt-maatregelen-rond-covid-19-het-netwerk-gg-ads> | <https://www.ggzads.be/wie-zorgt-voor-onze-zorgverleners>Advies en coaching: 0499/90 49 44 of advies.coaching@ggzads.be |
| Kempen | Aanmeldingsteam : 014 57 91 00 |  |
| Diletti | CAW: 0800 13 500CGG: VBO ([www.cgg-vbo.be/nl/vestigingen\_2.aspx](http://www.cgg-vbo.be/nl/vestigingen_2.aspx)) of Passant ([www.cgg.passant.be](http://www.cgg.passant.be) )  Consultdesk GGZ: 02 425 17 70 of info@consultdeskggz.be   | ELZ Leuven-Noord | / | Zelfde als burgers |

* 1. ***Sites internet des réseaux de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents***

|  |  |
| --- | --- |
| **Réseaux/Netwerken**  | **Sites internet/website** |
| Namur - Kirikou | <http://www.reseau-sante-kirikou.be/> |
| Hainaut - Rhéseau | <https://www.rheseau.be/> |
| Archipel - Brabant Wallon | <http://www.archipelbw.be/> |
| Realism Liège KijupsyCommunauté germanophone | <https://www.realism0-18.be/> |
| <http://www.psychiatrieverband.be/psychothek-liste/netzwerkkoordination-im-bereich-der-seelischen-gesundheit-von-kindern-und-jugendlichen/> |
| Matilda Luxembourg | <http://matilda-lux.be/reseau-matilda/> |
| Bru-StarsBruxelles | <http://www.bru-stars.be/> |
| WINGG | <https://wingg.be/>  |
| RADAR | <https://www.radar.be/> |
| PANGG 0-18 | <https://pangg0-18.be/>  |
| LIGANT | <https://www.ligant.be/>  |
| YUNECO | <http://www.yuneco.be>/  |

* 1. ***Initiatives transversales spécifiques sur le territoire des réseaux de La nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Réseaux****Netwerken** | **Structures de référence****Verwijsstructuur** | **Région****Regio** | **Contact** | **Soins à l’attention des prestataires de soins****Zorg voor zorgverleners** |
| **Archipel**  | Réseau Archipel et réseau BW adulte | Province du Brabant wallon | Achat et cheminement matériels EM en commun (masques en tissus, gels, …) |  |
| Partenariat réseau archipel et réseau adultes et plateforme santé / assuétudes | Province du Brabant wallon | <https://reseau107bw.be/covid-19-et-confinement-numeros-utiles/>Centralisation des informations et des initiatives vers des structures de première ligneNewsletter |
| Les partenaires du réseau Archipel+ réseau adultes BW  | Province de Brabant wallon | <http://www.archipelbw.be/covid-19/>le covid expliqué aux enfantsdes infos hygiène, comment porter un masque, les infos utiles et orientation vers l’aide  |
| **Rhéseau**  | Rhéseau Réseaux adultes Mosaïque et partenaires 107, plateforme de concertation en santé mentale Réseaux assuétude | Province du Hainaut | Centralisation des informations et des initiatives vers des structures de première ligne<https://www.hainautpsy.org/> |  |
| Les partenaires du réseau  | Province du Hainaut  | Conseil pour les familles, les enfants, les ados<https://www.rheseau.be/liens-utiles/> | Info pour aide aux professionnels |
| **Kirikou** | Réseau santé Kirikou Réseau Santé NamurPlateforme Namuroise de concertation en santé mentaleRéseau local assuétude  | Province de Namur | <http://coopsy.be/covid-19/>Actualisation de l’offre de soins + réunions online avec les partenaires |  |
| Réseau Kirikou et réseau santé Namur | Province de Namur  | Obtention d’une bourse fondation Roi Baudouin pour l’achat de matériel de protection |
| Tous les partenaires du réseau | Province de Namur | Mise à jour de toutes les informations utiles pour trouver et recevoir de l’aide dans le cadre de la crise sanitaire sur le site <http://www.reseau-sante-kirikou.be/covid-19/> |
| **Réalism** | Les partenaires du reseau  | Province de Liège  | Mise à disposition d’informations divers au grand public dans le cadre de la crise sanitaire (offres de d’aide et de soins + conseils et info covid<https://www.realism0-18.be/index.php/2-uncategorised/58-covid-aide-ressources><https://www.realism0-18.be/index.php/2-uncategorised/59-covid-19-aide-confinement><https://www.realism0-18.be/index.php/2-uncategorised/57-information-covid-19> |  |
| **Matilda** | Réseau Matilda Réseau ProxiRélux Réseau assuétude | Province du Luxembourg | Réunion par visio. Listing des services santé mentale assuétudes Fichier Excel + indication sur le fonctionnement des services (cfr coopsy) en cours |  |
| Réseau MatildaProxiRéluxRéseau assuétude et plateforme de concertation santé mentale | Province du Luxembourg | Communication vers le public général pour informer que les services sont toujours disponibles |  |
| **Tous les réseaux** **de la nouvelle politique en Wallonie** | Projet CrésamCollaboration avec tous les réseaux adultes, plateforme de concertationRéseaux assuétudeCentre de référence du suicide | La Wallonie | La Page Actualisation de l'offre de soins en Santé mentale et Assuétudes en Wallonie est en ligne<http://www.cresam.be/projets/coronavirus-actus-et-infos-en-sante-mentale/>  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Réseaux****Netwerken** | **Structures de référence****Verwijsstructuur** | **Région****Regio** | **Contact** |
| **LIGANT** | Carte sociale générale pour tout le monde <http://www.ggzlimburg.be/> |  |  |
| Point de contact “Crises” Mineurs Limbourg | 089/70.03.70 |
| Par zone de première ligne, un point de contact santé mentale en coopération entre CAW et CGGCAW Global: 0800.13.500 | ELZ Noord-Limburg | 011/54.23.62 |
| ELZ West Limburg | 011/42.49.31 |
| ELZ Mid-West Limburg | 011/28.68.40 |
| ELZ Herkenrode | 011/27.42.98 |
| ELZ Haspengouw | 011/68.38.27 |
| ELZ ZOLim | 011/27.42.98 |
| ELZ Kemp en Duin | 089/32.97.77 |
| ELZ Maasland | 089/77.47.74 |
| **WINGG** | Point de contact “Crises” Mineurs Flandre Occidental  | 050/33.77.40 |
| Enfants & adolescents, en direct:* Offre générique des partenaires de première ligne (généralistes, CLB, CAW, aide à la jeunesse, …)
* Chat- en lignes d’assistance (awel, clb, caw, tele onthaal, …)
* https://wingg.be/nl/aanmeldingen

Enfants & adolescents , via référence professionnelle* Crosslink WINGG (voir https://wingg.be/nl/pagina/crosslink en https://wingg.be/files/documenten/bijlage/flyercrosslink2.pdf)
* Offre supplémentaire pour les familles (proches soignants) des personnes handicapées mentales et des professionnels (-18 ans):
* Lien Claes - lien.claes@wingg.be - 488/82 78 34
* Jana Vantuyckom - jana.vantuyckom@wingg.be - 0488/82 78 99
* Eveline Dewindt - eveline.dewindt@wingg.be - 0488/82 76 86
* Équipe d'expertise psychiatrique (à partir de 16 ans) voir https://psychiatrischexpertiseteam.be/
* Présence d'un représentant des réseaux santé mentale (tant pour les adultes que pour les enfants et les jeunes) au Conseil de soins de chaque zone de première ligne.
 |
| **RADAR** | Point de contact “Crises” CAW Flandre Orientale  | 09/265.04.90 |
| Enfants & adolescents, en direct:https://radar.be/hulp-nodig/Enfants & adolescents , consultation générale pour les professionnelshttps://www.radar.be/netwerkpunt/  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PANGG** **0-18** | Point de contact “Crises” Mineurs Anvers | crisisteam-18@cawantwerpen.be03/609.57.57  |
| Enfants & adolescents, en direct:* Offre générique des partenaires de première ligne (généralistes, CLB, CAW, aide à la jeunesse, …)
* Chat- en lignes d’assistance (awel, clb, caw, tele onthaal, …)

Enfants & adolescents , consultation générale pour les professionnels* Wegwijzer Jeugdhulp

Téléphone : 03/614.51.50 Disponible: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h-12h. |
| **YUNECO** | Point de contact “Crises” Brabant Flamand | onthaal@cawhallevilvoorde.be 078 050 038 |
| Enfants & adolescents, en direct:* Offre générique des partenaires de première ligne (généralistes, CLB, CAW, aide à la jeunesse, …)
* Chat- en lignes d’assistance (awel, clb, caw, tele onthaal, …)
* Carte sociale générale pour tout le monde: Psychewijzer: https://www.psychewijzer.be/

Enfants & adolescents , consultation générale pour les professionnelsBureau de consultationSoins de santé mentale Brabant Flamand: 02/425 17 70 (option 1) ou info@consultdeskggz.be ( Enfants & adolescents : 02/425 17 70 (option 2) ou consultdesk@yuneco.be) |
| **Bru-Stars** | Point de contact “Crises” Bruxelles – Crisis BXL | http://crisis-bxl.be/nl.html02/209.16.36  |
| * Permanence téléphonique « Allô ! Pédopsy » 02/477.31.80 (HUDERF), lundi à vendredi, de 9h à 16h30 https://www.huderf.be/fr/news/full-txt.asp?id=2239
* LBFSM ( La Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale ) - Permanence téléphonique (venant de la santé mentale Francophone et Bico):

en ssemaine (18-22h) et pendant le weekend (9-17h) ; 3 personnes par permanence. De plus, pendant la journée, la permanence physique dans le service de santé mentale * Chat JAC (CAW Brussel) – la permanence vient d'être étendue https://www.caw.be/jac/contacteer-ons/
* CAW général : https://www.caw.be/contacteer-ons/
* Chat "Maintenant j’en parle" du centre de confiance pour enfants maltraités: permanence étendue <https://www.nupraatikerover.be/>de 14h à 17h et de 19h à 22h.
* Site en FR : http://www.maintenantjenparle.be/
* CLB - chat: https://www.clbchat.be/
* Centres de Planning Familial (FR)

Via la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial > http://www.fcppf.be/Via la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial > https://www.planningfamilial.net/ |  |

1. **Les actions initiées par les usagers/proches/pairs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Similes Bruxelles | Permanence téléphonique aux familles et à toute personne concernée par la souffrance d'un proche. |  02/511.99.99  |
| Similes Wallonie | Permanence téléphonique les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 17h30<https://wallonie.similes.org/wallonie/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter+Similes+Wallonie+f%C3%A9vrier+2020> | 04/344.45.45Par mail : wallonie@similes.orgContact avec d’autres familles via le groupe Facebook « Similes Wallonie Solidarité Coronavirus » : <https://www.facebook.com/groups/492279888117103/>Il est également possible de contacter un représentant de l’association par région |
| L’ASBL En Route | Une écoute téléphonique de pair à pair | [www.enrouteweb.org](http://www.enrouteweb.org/)0487/15.32.04 |
| [**L’Autre "lieu"**](https://www.autrelieu.be/)  | Permanence téléphonique de L’Autre "lieu" | 02/230.62.60 |
| **Aidants proches Bruxelles** | Vous souhaitez témoigner, nous faire part de votre quotidien d’aidant proche, obtenir des renseignements sur le statut aidant proche.  | 02/474.02.55<https://www.aidantsproches.brussels/soutien-aux-aidants/soutiens-aux-aidants/>  |
| Similes Flandres | Ligne d’écoute tous les jours entre 10h et 12h.Rencontres virtuelles | 016/24.42.00<https://nl.similes.be/nieuws/nieuw-online-lotgenotencontact> |
| **UilenSpiegel** | Contacts téléphoniquesChatLigne d’écoute tous les jours entre 8h et 22h | 02/315.44.00<https://www.uilenspiegel.net/luistergenoten/chat-met-ons><https://www.uilenspiegel.net/luistergenoten> |

1. **Modèle général d'organigramme des soins psychosociaux pendant la crise**

**Travailleurs du secteur des soins et des secteurs essentiels**

COVID-19 sur base d'organigrammes spécifiques au réseau.

(\* Service externe pour la prévention et la protection au travail)

**SOINS PERSONNEL ET ENTOURAGE**

* **Astuces**
* **Contact entre pairs**

**RELATER SON HISTOIRE (ANONYME)?**

**SEPPT\*,**

**jobcoach, …**

* **Assistance tél et chat**

**BESOIN DE SOUTIEN COMPLEMENTAIRE?**

**Demande psychologique?**

**Demande sociale?**

**Contact avec les prestataires, MG connus,…**

* **Initiatives sociales**

**Ou recherche de self help**

**STRUCTURES DE REFERENCE**

Sentiments de stress, d’agitation, humeur déprimée ou comportement négatif?

**Troubles modérés?**

**Psychologues/orthopédagogues première ligne**

**Troubles complexes?**

 Traumatisme, dépression, anxiété ou troubles

 du comportement importants?

**Psychothérapeutes indépendants**

**SSM**

**Equipe mobile**

**Crise?**

Décompensation, perte de contrôle, …

**Equipe mobile de crise**

**SPHG ou HP**

**Danger?**

**Urgences**



**112**

1. [↑](#footnote-ref-1)
2. 1.Inter-Agency Standing Committee on mental health and psychosocial support in emergency settings, WHO (2020). Considérations liées à la santé mentale et au soutien psychosocial pendant la pandémie de COVID-19. A consulter sur: <https://www.grand-est.ars.sante.fr/system/files/2020-03/COVID19-OMSFR.pdf>

2.World Health Organization, Geneva, 2007. Optimal mix of services. A consulter sur: [www.who.int/mental\_health/policy/services/en/](http://www.who.int/mental_health/policy/services/en/) [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.riziv.fgov.be/fr/covid19/Pages/soins-psychologiques-premiere-ligne-consultation-video-autres-assouplissements-covid19.aspx> [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://www.riziv.fgov.be/fr/covid19/Pages/continuite-soins-sante-mentale-prestations-distances-psychiatres-pedopsychiatres.aspx> [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://www.riziv.fgov.be/fr/covid19/Pages/post-traitement-hopitaux-psychiatriques-distance-covid19.aspx> [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://www.riziv.fgov.be/fr/covid19/Pages/adaptations-hospitalisation-jour-nuit-services-hospitaliers-psychiatriques-covid19.aspx> [↑](#footnote-ref-6)
7. <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-345/711_read-9604/> [↑](#footnote-ref-7)
8. <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-6736/10885_read-59714/> en <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-6736/10885_read-59715/> en <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-6736/10885_read-59717/> [↑](#footnote-ref-8)
9. <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-288/540_read-3830/> [↑](#footnote-ref-9)
10. <http://btzentrum.be/> [↑](#footnote-ref-10)
11. <https://www.kaleido-ostbelgien.be/aktuelles/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=19&cHash=cb94ebfe4ba5ee3ef4556cd174fadf08> [↑](#footnote-ref-11)
12. <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-1231/1950_read-40835/> [↑](#footnote-ref-12)
13. <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-345/711_read-36306/> [↑](#footnote-ref-13)
14. <https://www.ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-347/713_read-2933/> [↑](#footnote-ref-14)
15. 6 APRIL 2020. – Crisisdecreet: http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech\_d.htm [↑](#footnote-ref-15)
16. 27 APRIL 2020. - Crisisdecreet 2020 (II ): http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech\_d.htm [↑](#footnote-ref-16)
17. 30 APRIL 2020. - Besluit van de Regering nr. 4 tot invoering van een subsidiegarantie en een liquiditeitsverhoging voor subsidieontvangers ter uitvoering van artikel 5.1 van het crisisdecreet 2020 van 6 april 2020: <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=nl&pub_date=2020-05-07&caller=summary&numac=2020202116> [↑](#footnote-ref-17)